



AESH MOBILISE·ES LE 2 DECEMBRE :

Un métier indispensable pour 740 euros en moyenne, une expertise non reconnue, des conditions de travail qui se dégradent, une non prise en compte de la situation spécifique du fait de la crise sanitaire, pour les AESH c'est toujours l'urgence sociale !

POUR UNE VERITABLE REVALORISATION

MOBILISONS-NOUS LE MERCREDI 2 DECEMBRE

Alors que le gouvernement communique sur la soi-disante « déprécarisation » des Accompagnants d'Elèves en Situation de Handicap et promet la revalorisation de leur métier rien ne bouge ! les AESH veulent rappeler qu'ils et elles (à plus de 90% des femmes) sont majoritairement employées à temps partiel au SMIC, soit un salaire de **740 euros** en moyenne, alors même que leur métier reconnu d'une très grande utilité publique nécessite une grande expertise.

De plus, **dans le temps de travail ne sont pas pris en compte**, l'auto-formation, la coordination avec les enseignants, la préparation des supports de cours adaptés et maintenant le travail en distanciel lorsque les situations l'exigent. Les AESH ne perçoivent pas non plus les indemnités REP et REP+ et ils/ elles ne sont pas non plus pour l'instant concerné.e.s par l'éventuelle prime d'équipement, alors même que ce sont les personnels les plus précaires.

Malgré les discours du ministère, plusieurs centaines d'élèves en Haute Garonne ne sont toujours pas pris en charge. L'accompagnement des élèves se voit même dégradé par la mise en place des PIAL et la généralisation de la mutualisation à outrance, ce qui réduit le nombre d'heures d'accompagnement des élèves. La mise en place des PIAL se traduit aussi très souvent par une aggravation des conditions de travail, au détriment d'une relation approfondie et pérenne avec l'élève. La course effrénée du DASEN, via les IEN de circonscription, concernant la mise en place de ce dispositif est catastrophique dans la gestion des AESH et impacte fortement les équipes éducatives.

La crise sanitaire aggrave la situation :

- les AESH ne disposent pas des protections nécessaires (masques FFP2, F2, inclusifs visières...)alors même que les gestes barrières (masques et distanciation) s'avèrent difficiles du fait du handicap de beaucoup d'élèves et de la nécessité pour l'AESH d'être au plus près des élèves.
- de nombreux-ses AESH malades ne sont pas remplacées, ce qui aggrave les conditions de travail des enseignant.e.s et des autres AESH.
- de nombreux-ses AESH sont affectés à des tâches qui sortent du cadre de leurs missions.

À la veille de la journée internationale des personnes en situation de handicap, et quelques jours avant la journée de lutte contre la précarité, **les AESH de l'éducation nationale refusent d'être toujours les travailleurs et travailleuses pauvres de l'éducation nationale.** Ils et elles exigent la revalorisation des AESH et leur reconnaissance, ce qui passe par leur titularisation, une augmentation significative de leur salaire, la prise en compte réelle dans leur temps de travail des heures invisibles (auto formation, coordination, préparation), la prise en compte de la pénibilité et le droit aux primes et indemnités en vigueur (indemnités REP, REP+ prime d'équipement...), une formation continue effective, une évolution de carrière, le recrutement des AESH à la hauteur des besoins et des conditions de travail satisfaisantes. ***Mais aussi une véritable formation pour tous au langage des signes car ce gouvernement communique beaucoup, mais il est sourd !***

MERCREDI 2 DECEMBRE :

TOU·TES MOBILISE·ES

RASSEMBLEMENT A 15 HEURES

MDPH

CONFERENCE DE PRESSE ET AG SUR PLACE

(10 Place Alfonse Jourdain, 31000 Toulouse
Métro Compans Caffarelli)